



Formulaire de procuration

Je / Nous, porteur (s) d'actions ordinaires de Groupe Tenet Fintech Inc. (la « Société »), nomme / nommons par les présentes : Johnson Joseph, président et chef de la direction de la société, ou à défaut, Jean Landreville, Chef de la direction financière de la société ou à défaut, Mayco Quiroz, administrateur de la société OU

Pour assister à l'Assemblée ou nommer une personne pour y assister en votre nom, inscrivez ce nom en caractères d'imprimerie

en tant que fondé de pouvoir du soussigné, d'assister, d'agir et de voter au nom du soussigné conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, selon ce que le fondé de pouvoir juge approprié) sur toutes les questions suivantes et toute autre question qui peut être correctement soumise à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra au 111 Robert-Bourassa, suite 1500, Montréal, QC H3C 2M1 et en ligne via une webdiffusion audio en direct à https://wildlaw-ca.zoom.us/j/84823122463, le jeudi 26 octobre 2023 à 10h00 (heure de l'Est) (l' « Assemblée ») et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était présent en personne, avec pleins pouvoirs de substitution.

La direction recommande de voter EN FAVEUR des résolutions suivantes. Veuillez utiliser un crayon ou un stylo noir foncé.

				EN FAVEUR	CONTRE	
1.	Augmenter la taille du conseil d'administration de la Société à cinq (5) administrateurs					
2.	Élire deux (2) nouveaux administrateurs de la Société pour le reste de l'année en cours					
	1.	Yves C. Renaud				
	2.	Sanjay Sharma				
3.	Approuver l'offre et l'émission de titres de la Société composées de débentures convertibles et de bons de souscriptions d'un montant en principal de 7,720,000 \$ CA à certaines « parties liées » de la Société, tel qu'énoncé plus en détail dans la circulaire d'information de la direction datée du 15 septembre 2023.					
proc par appr	uration don la direction roprié. Je v	utorisons à agir conformément à mes/nos in née au préalable à l'égard de l'Assemblée. 1 voteront EN FAVEUR d'une question vous autorise / nous vous autorisons à vo lle question correctement soumise à l'ass	Si aucune instruction de vote n'est ou, si vous nommez un autre fondé ter comme vous le jugez approprié	indiquée ci-dessus, les pers de pouvoir, comme ce dern	onnes désignées ier le juge	
Signature(s)			Date	Date		

Veuillez signer exactement comme votre nom apparaît sur cette procuration. Veuillez voir le verso pour obtenir des directives. Toutes les procurations doivent être reçues avant le 24 octobre 2023 à 10 h 00 (heure de l'Est).

Procuration – Assemblée extraordinaire des actionnaires de Groupe Tenet Fintech Inc. qui se tiendra le 26 octobre 2023 (l'« Assemblée »)

Notes relatives à la procuration

- 1. Tout détenteur d'actions a le droit de nommer une autre personne ou compagnie de son choix, qui n'a pas besoin d'être un détenteur d'actions, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à tout ajournement ou report de celle-ci. Si vous souhaitez nommer une personne ou une société autre que les personnes dont les noms sont imprimés ici, veuillez insérer le nom du mandataire de votre choix dans l'espace prévu à cet effet (voir verso).
- 2. Si les titres sont inscrits au nom de plus d'un détenteur d'actions (par exemple, copropriété, fiduciaires, exécuteurs testamentaires/liquidateurs), toutes les personnes inscrites doivent signer cette procuration. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, vous devez signer cette procuration et indiquer votre capacité de signature, et vous devrez peut-être fournir des documents attestant votre pouvoir de signature par procuration.
- 3. Cette procuration doit être signé de la manière exacte dont le(s) nom(s) apparaît(nt) sur les registres de l'agent de transfert.
- 4. Si cette procuration n'est pas datée, elle sera réputée porter la date à laquelle elle est reçue par l'agent de transfert.
- 5. Le droit de vote des titres représentés par cette procuration sera voté selon les directives du porteur d'actions, cependant, si une telle directive n'est pas donnée à l'égard d'une question, cette procuration sera votée conformément aux recommandations de la direction.
- 6. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote des titres représentés par la présente procuration en votant « pour », « contre » ou « contre » pour chacune des questions décrites aux présentes, selon le cas, conformément aux instructions du porteur d'actions sur tout bulletin de vote qui pourrait être demandé et, si le détenteur d'actions a spécifié un choix à l'égard de toute question à laquelle il doit donner suite : Les titres seront votés en conséquence.
- 7. La présente procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard des modifications aux questions indiquées dans l'avis de convocation ou d'autres questions qui peuvent être présentées à bon droit à l'assemblée ou de tout ajournement ou report de celle-ci. 8. Cette approximation doit être lue conjointement avec la documentation préparée par la direction.

Toutes les procurations doivent être reçues au plus tard le 24 octobre 2023 à 10h00 (heure de l'Est).

Comment voter

INTERNET

LE TÉLÉPHONE

• Allez à <u>www.assemblee-vote.com</u> et saisissez votre numéro de contrôle indiqué au recto pour exercer vos droits de vote.

Utilisez n'importe quel téléphone à clavier, appelez sans frais au Canada et aux États-Unis le 1-888-489-7352 et suivez les instructions vocales.

Pour voter avec votre téléphone mobile intelligent, veuillez scanner ce code OR →



Pour voter par Internet ou par téléphone, vous aurez besoin de votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, ne retournez pas cette procuration.

PAR LA POSTE OU PAR COURRIEL

• Complétez et renvoyez votre procuration signée dans l'enveloppe fournie ou envoyez-la à :

Compagnie Trust TSX C.P. 721 Agincourt, Ontario M1S 0A1

Vous pouvez également numériser votre procuration et la transmettre par courriel à votezprocuration@tmx.com.